

ANNULATION D'UN COLLOQUE COMMÉMORANT LE CINQUANTENAIRE DE LA CONFÉRENCE DE TANGER Abdelhamid Mehri saisit Abdelaziz Bouteflika

Abdelhamid Mehri a adressé une correspondance à Abdelaziz Bouteflika dans laquelle il annonce sa «surprise» suite à l'annulation de la tenue d'un colloque commémorant le cinquantenaire de la conférence de Tanger.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - «J'ai participé, depuis deux mois ou plus, avec le frère, directeur général du Centre national des archives et le Docteur Amine Zaoui, directeur de la Bibliothèque nationale, à la préparation d'un colloque historique à caractère scientifique se rapportant au cinquantenaire de la conférence de Tanger qui a regroupé, en avril 1958, les partis qui ont conduit la

bataille des indépendances en Tunisie et au Maroc, et le Front de libération nationale», écrit l'ancien secrétaire général du FLN dans cette lettre datée du 15 avril.

Abdelhamid Mehri s'interroge sur les raisons de l'annulation de ce colloque.

«J'ai été informé hier, 14 avril 2008, que des instructions fermes, dont je ne connaissais pas la source, ont été signifiées aux deux ins-

titutions afin d'interrompre l'ensemble des dispositions et préparatifs de ce colloque et à renoncer définitivement à sa tenue», souligne-t-il.

Dix jours après, Abdelhamid Mehri n'en sait toujours pas plus sur les motifs de cette annulation. «Je ne sais toujours pas si qui s'est produit. Abdelmajid Chikhi et Amine Zaoui m'ont juste confirmé qu'ils avaient reçu des instructions pour tout arrêter. Mais ils ne m'ont pas donné la source qui a donné ces instructions», a-t-il précisé hier au cours d'un entretien téléphonique.

Dans sa lettre au président de la République, Abdelhamid Mehri a fait part de son «embarras» et du «choc» provoqué par cette décision : «Je pense, Monsieur le président, que vous imaginez bien l'ampleur de la surprise, du choc et de l'embarras provoqués par cette décision et la gravité des interrogations qu'elle suscite. Il n'est guère besoin d'un surcroît d'explications, vous êtes, par votre passé et par votre position, suffisamment instruit pour percevoir toutes les dimensions de ces questions.»

T. H.

KHALIDA TOUMI À PROPOS DE LA PROTECTION DES DROITS D'AUTEUR :

«La formation, un impératif !»

Indispensable. Pour la ministre de la Culture, Khalida Toumi, la formation du corps des magistrats, des forces de sécurité notamment la police et la Gendarmerie nationale, les services des douanes ainsi que des métiers des médias, est primordiale à la protection de la propriété intellectuelle.

Autant pour la presse écrite qu'audiovisuelle, la ministre est persuadée que la sensibilisation du public et des professionnels ne peut se faire sans l'implication des journalistes. «Le message de la ministre de la Culture a été très clair lors de l'ouverture du séminaire international sur la protection des droits d'auteur et des droits voisins dans l'environnement numérique, hier matin à la salle Ibn Zeydoun - Riad El Feth (Orf).

«A part le ministère de la Culture, l'Office national des

droits d'auteur et certains de nos partenaires, nous sommes les seuls à connaître l'étendue des lois ainsi que la réglementation qui régit la propriété intellectuelle en Algérie et ailleurs», a déclaré la ministre de la culture.

Elle a, par ailleurs, annoncé que le département de la culture est disposé à financer toutes ces formations. Lors de son intervention, Khalida Toumi a également estimé que l'Algérie «mériterait une médaille d'or» pour son engagement dans la protec-

tion des droits d'auteur et des droits voisins à travers la mise en place d'un arsenal juridique conforme aux exigences de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Reste, toutefois un projet de décret relatif à la «copie privée pour la reprographie», qui sera déposé prochainement à la chancellerie du gouvernement. «Mais pour l'instant, l'on se contentera d'une médaille d'argent» ironise-t-elle. Il est à souligner que cette rencontre qui s'achèvera cette après-midi, entre dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle. Ce séminaire, qui a vu la participation de nombreuses personnalités, a abordé plusieurs chapitres notamment : «Les nouvelles formes d'exploitation des

œuvres induites par les nouvelles technologies et les travaux de normalisation de la CISAC» par François Xavier Nuttall (Chargé des nouvelles technologies à la CISAC) ainsi que «La lutte contre la contrefaçon des œuvres sur l'internet» par Emmanuel Pierrat (Avocat au barreau de Paris). L'expérience du Groupe Vivendi par l'intermédiaire de Sylvie Forbin — directrice des relations internationales — s'est concentrée sur «l'impact des nouvelles technologies sur l'exploitation des œuvres». Par ailleurs, l'impact des nouvelles technologies sur l'édition musicale a été abordé par George Knops (Conseiller au bureau international des éditeurs de musique). La législation algérienne et la protection des œuvres à travers les

nouvelles technologies de l'information et de la communication ont été présentées par Amar Zahi, professeur à la faculté de droit de l'université d'Alger. Au-delà de la mise en place progressive de cette batterie de lois, son application suscite encore beaucoup d'interrogations puisque la réalité du terrain est tout autre. Il suffit, pour cela, de jeter un coup d'œil sur les états des disques de la capitale pour constater le pullulement des fraudes à la piraterie.

De la musique au film, en passant par les logiciels informatiques, tout y passe. Il est évident que les services de contrôle rattachés à l'Office national des droits d'auteur ne parviennent toujours pas à étouffer le flux de fraudeurs.

S. H.

H. Smail

HOMMAGE AU PIONNIER DE LA RECHERCHE SOCIOLOGIQUE ALGÉRIENNE

Il y a 15 ans, M'hamed Boukhobza

«C'était quelqu'un de rigoureux, de sévère mais juste et travailleur», témoigne Tamany Safir, chercheur à la retraite et ancien disciple de M'hamed Boukhobza du temps où il était directeur de l'Association algérienne pour la recherche démographique et sociale (Aardes), devenue plus tard le Ceneap (Centre national d'étude et d'analyses pour la planification).

Lotfi Mérad - Alger (Le Soir) - Comme elle, ils étaient nombreux, parmi sa famille ses anciens collègues sociologues, professionnels de la planification, de l'économie et des statistiques ainsi que d'anciens ministres et chefs du gouvernement à prendre part au colloque international en hommage à M'hamed Boukhobza, sous le thème «Connaître et comprendre sa société» ouvert hier à l'Institut supérieur de gestion et de planification (ISGP) à Alger.

Organisée par l'Association algérienne pour le développement de la recherche en sciences sociales (Aardes), cette rencontre qui prendra fin aujourd'hui a été une occasion pour rappeler la grandeur de cet «homme d'exception, ce patriote intègre et ce brillant étudiant» qui fut

«le pionnier de la recherche en sciences sociales en Algérie», soutient Mohamed Benguerna, président de l'Aardes. M'hamed Boukhobza a apporté une contribution distinguée au développement de la recherche en sciences sociales à travers ses travaux de recherches traitant de sujets touchant tous les domaines, du planning familial, à l'urbanisme en passant par la démographie, la migration et la sociologie rurale.

Et bon nombre de ses recherches ont été valorisées notamment par le ministère du Plan et de la Planification et les résultats appliqués sur le terrain.

Tenant à apporter son témoignage sur l'œuvre du défunt M'hamed Boukhobza, Abdelkader Messahel, ministre chargé des Affaires

africaines et maghrébines, parlera de ce «grand homme qui a beaucoup donné à son pays» et évoquera un premier souvenir lors de son passage à Tlemcen de retour du Maroc et qui lui lancera la réflexion suivante «c'est bien de lire mais c'est mieux d'étudier».

Abdelkader Messahel

exhortera les jeunes à poursuivre «l'œuvre de ce bâtisseur qui a beaucoup donné à son pays».

Et à titre posthume, plusieurs études et travaux de réflexion de M'hamed Boukhobza sont en instance de publication. Il s'agit de : *La société rurale et agricole en Algérie : évolution -*

contraintes - perspectives ; L'Algérie face à ses réformes ; La question féminine, un travail de réflexion autour d'une démarche prenant simultanément en charge les exigences de la modernité et le progrès technique et celles découlant de l'islam originel tel qu'il peut être lu à travers le discours

coranique et enfin, *Causes culturelles du déclin de la civilisation arabo-musulmane, un essai d'analyse socio-historique à travers une étude dynamique des conflits entre culture profane, culture religieuse d'une part, pouvoir politique, pouvoir religieux d'autre part.*

L. M.

Qui est M'hamed Boukhobza ?

M'hamed Boukhobza est né à Brézina dans la wilaya d'El Bayadh en 1941 dans une grande famille d'éleveurs nomades de la tribu des Ouled Aïssa. Il passa sa petite enfance dans cette société nomade et sa vie fut rythmée par les longues transhumances à travers le Tell et le Sahara. Il fit sa première scolarité chez le taleb, un précepteur qui se déplaçait sur tous les parcours avec la famille et qui lui apprit le Saint Coran et les préceptes de l'islam. En 1950, à l'âge de huit ans et demi, M'hamed fut mis en pension dans une famille à El Bayadh pour rejoindre les bancs de l'école française. Des années de séparation qu'il vivra péniblement. Brillant élève, il poursuivra sa scolarité à Dellys, Mascara et Sidi-Bel-Abbès. Des déplacements qui lui permettent de constater la terrible réalité de l'occupation, ce qui, après la décapitation par les autorités coloniales de son oncle Hadj El Bey qu'il chérissait tant, provoqua chez lui une prise de conscience qui le conduisit à assumer son devoir de militant de la cause nationale. En 1957 et 1958, il fut arrêté, emprisonné et torturé. En 1962, il s'enfuit pour Rabat au Maroc. Il en revint en 1965 avec un diplôme d'ingénieur en statistiques et d'économie appliquée. En 1967, il est nommé à la tête de l'Association algérienne pour la recherche démographique et sociale (Aardes). C'est alors qu'il débutera une riche

et brillante carrière en sciences sociales. Il fut, de 1967 à 1981, l'architecte des bases de sondage, des méthodes d'échantillonnage et des grilles de dépouillement de toutes les enquêtes de l'Aardes. Entre-temps, il décrocha en 1969 une licence en sociologie à l'université d'Alger.

En 1982, M'hamed Boukhobza est nommé conseiller auprès du ministre de la Planification et de l'Aménagement du territoire et se vit chargé de la création de l'Office national pour le suivi et la coordination de l'investissement privé dont il fut premier directeur général, de 1983 à 1984. L'année à laquelle il prendra ses fonctions de chef de département chargé de l'organisation administrative et du développement local à la présidence de la République jusqu'à l'année 1990. En 1990, il intégra l'Institut national d'études de stratégies globales (INESG) et succéda en mars 1993 au regretté Djilali Liabès à la direction générale de cet institut. Il est assassiné trois mois plus tard, le 22 juin 1993 à l'âge de 52 ans. M'hamed Boukhobza a publié trois ouvrages de références : *L'agropastoralisme traditionnel en Algérie* (OPU, 1982), *Ruptures et transformations sociales en Algérie* (OPU, 1989), et *Octobre 88 : Evolution ou rupture* (Edition Bouchène 1991).

L. M.